

L'UFR Santé de l'université des Antilles et le Département Santé de l'université de Guyane, sous réserve de validation par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et du Ministère des Solidarités et de la Santé, proposeront à l'issue de l'année 2020 - 2021 les places suivantes en filière MMOPK :

- Médecine :
  - 70 étudiants issus de la formation PASS Antilles
  - 30 étudiants issus du groupe de parcours de formation LAS Antilles
  - 15 étudiants issus de la formation PASS Guyane
  - 5 étudiants issus de la formation LAS Guyane
  
- Pharmacie (sous réserve de validation par les universités partenaires de l'Hexagone)
  - 5 étudiants issus de la formation PASS Antilles
  - 2 étudiants issus du groupe de parcours de formation LAS Antilles
  - 3 étudiants issus de la formation PASS Guyane
  - 1 étudiants issus de la formation LAS Guyane
  
- Odontologie (sous réserve de validation par les universités partenaires de l'Hexagone)
  - 7 étudiants issus de la formation PASS Antilles
  - 2 étudiants issus de la formation PASS Guyane
  
- Maïeutique
  - 10 étudiants issus de la formation PASS Antilles
  - 4 étudiants issus de la formation PASS Guyane
  
- Kinésithérapie
  - 7 étudiants issus de la formation PASS Antilles
  - 3 étudiants issus du groupe de parcours de formation LAS Antilles
  - 2 étudiants issus de la formation PASS Guyane
  - 1 étudiants issus de la formation LAS Guyane